

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE POLYVALENTE DES ABÉNAQUIS

Une séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Polyvalente des Abénaquis située au 2105, 25^e Avenue à Saint-Prospier s'est tenue le 6 février 2017.

Sont présents mesdames et messieurs les membres du conseil d'établissement :

Représentants des parents :	HOVINGTON ROYER	Hélène Lisa
Représentants des enseignants :	BÉLANGER BÉLANGER COUTURE VINCENT	Nathalie (J) Nathalie (G) Guillaume Guy
Représentante du personnel de soutien :	MORIN	Linda
Représentante des professionnelles :	SULLIVAN	Catherine
Membre de la communauté	LAMONTAGNE ROY	Josée Marie-Josée
Sont absentes:	POULIN QUINN LABONTÉ LEBEL GUAY RODRIGUE	Berthe (commissaire) Annick (parent) Sonia (parent) Vicky (parent) Mélina (élève) Sarah (élève)

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Hélène Hovington constate qu'il y a quorum et que la séance peut être légalement tenue. Il est 19 h.

2.0 RÉVISION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Lisa Royer d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout des points suivants :

- 5.11 Projet de loi 105 – information;
- 5.12 Système d'accès – information.

CEt 01-02-17 **Adopté à l'unanimité**

3.0 RÉVISION ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par monsieur Guy Vincent d'adopter le procès-verbal du 6 décembre 2016 tel que présenté.

CEt 02-02-17 **Adopté à l'unanimité**

4.0 REPRÉSENTANT DU CONSEIL DES ÉLÈVES

Les représentantes du conseil des élèves sont absentes. Monsieur Pierre Rodrigue présente les activités qui se sont déroulées dans les dernières semaines :

- Réveillon de Noël;
- Spectacle de musique;
- Spectacle des finissants;
- Journée carnavalesque;
- Expo-Sciences.

5.0 SUJETS SOUMIS PAR LA DIRECTION

5.1 Mesure 30170 : Initiatives des établissements d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire et secondaire – approbation

Considérant que le conseil d'établissement de la polyvalente des Abénaquis confirme que les ressources financières allouées par la Commission scolaire Beauce-Étchemin dans le cadre de la mesure pour des initiatives des établissements d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire et secondaire (30170) au montant de 10 359\$ ont été allouées aux établissements conformément aux fins prévues dans les Règles budgétaires amendées de fonctionnement des commissions scolaires pour l'année scolaire 2016-2017 pour des moyens d'intervention et du personnel requis pour :

- offrir un accompagnement soutenu aux élèves à risque de décrochage lors de leur première année au secondaire;
- favoriser l'éveil à la lecture;
- offrir aux élèves un environnement d'apprentissage stimulant par le financement d'initiatives concrètes et novatrices liées à l'utilisation des technologies et ressources numériques pour l'enseignement et pour l'apprentissage;
- soutenir le déploiement de l'éducation interculturelle;
- encourager le développement d'actions de collaboration entre les établissements d'enseignement secondaire et les centres de formation professionnelle;
- soutenir toutes initiatives visant à favoriser l'activité physique et les saines habitudes de vie dans les écoles;
- accroître la formation du personnel et l'optimisation du fonctionnement des écoles.

Il est proposé par madame Hélène Hovington d'approuver l'utilisation de la mesure 30170 pour l'année 2016-2017.

CEt 03-02-17

Adopté à l'unanimité

5.2 Don tournoi des vétérans pour fond à destination spéciale - approbation

Il est proposé par monsieur Guillaume Couture de déposer le montant de 10 000 \$ reçu du tournoi des vétérans dans le fond à destination spéciale pour le projet de terrain de base-ball.

CEt 04-02-17

Adopté à l'unanimité

5.3 Ajout en orthopédagogie – information

M. Pierre Rodrigue informe les membres que l'école a reçu un ajout de ressource de six périodes par cycle en orthopédagogie. Cet ajout sera utilisé auprès des élèves en difficulté de première et deuxième secondaire. L'orthopédagogue pour notre école est madame Alexandra Tanguay.

5.4 Deuxième remise des bulletins – information

Des renseignements sont diffusés sur le déroulement de la deuxième remise des bulletins. La deuxième étape se termine le 24 février. Les bulletins seront envoyés aux parents par courriel le 8 mars ou en version papier le 14 mars. Les parents seront invités à venir rencontrer les enseignants le 14 mars en soirée.

5.5 Inscriptions des élèves - information

Pour l'année 2017-2018, la polyvalente des Abénaquis prévoit recevoir 375 élèves dont 300 élèves au régulier et 75 élèves en EHDAA.

5.6 Une passion à partager - information

Un bilan des inscriptions pour le 2^e bloc est présenté au conseil. Une mention spéciale à l'effet que le projet est l'un des trois finalistes au concours provincial « Prof, ma fierté ».

5.7 Nouveaux programmes

Plusieurs renseignements sont transmis sur les nouveaux programmes qui seront en vigueur à l'automne 2017, soit l'éducation financière et le continuum en orientation scolaire et professionnelle.

5.8 Coop de service

Le conseil d'établissement est informé que notre école est l'une des neuf écoles dans la province qui est ciblées pour débiter une coop de service en collaboration avec Desjardins. Une formation sera offerte à dix élèves et aux membres du personnel le 10 février prochain afin de débiter le projet en mars.

5.9 Activités modifiant l'horaire

Il n'y a aucune demande de modification à l'horaire.

5.10 Semaine de reconnaissance

Monsieur Pierre Rodrigue mentionne que la semaine du 13 mars sera la semaine de la reconnaissance de tout le personnel de la polyvalente des Abénaquis. Comme par les années passées, le conseil d'établissement participera en offrant des muffins au personnel.

5.11 Projet de loi 105 – information

Monsieur Pierre Rodrigue résume les nouveautés qu'amène le projet de loi 105 qui modifie la loi de l'instruction publique.

5.12 Système d'accès

Monsieur Pierre Rodrigue informe les membres que le système d'accès sera mis en place à partir du 13 février 2017.

6.0 RAPPORT DE CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

7.0 REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

La dernière rencontre a été annulée et la prochaine rencontre est le 1^{er} mars. Il n'y a donc pas d'information à transmettre.

8.0 MOT DE LA COMMISSAIRE

Mme Berthe Poulin est absente.

9.0 QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'est posée.

10.0 QUESTION DU PUBLIC

Aucune question n'est posée.

11.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par madame Linda Morin, il est 20 h.

CEt 05-02-17

Adopté à l'unanimité

Hélène Hovington, présidente

Pierre Rodrigue, directeur